

Jean Baptiste Valentin WINTREBERT X Victoire Joseph GAVEAU

N<sup>o</sup> 6 L'an mil huit cent quarante quatre, le quatrième jour du mois  
 de Septembre, à trois heures, après midi, en la Mairie et par  
 Wintrebert devant nous Louis Bellart, Maire officier de l'état civil de  
 Jean Baptiste la Commune de Wixonne, Canton et Arrondissement de Saint  
 Marie d'Omnes, Département du Bas de Calais, Ont comparu publique-  
 ment Jean Baptiste Valentin Wintrebert marié et  
 Gaveau Victoire née Jean Baptiste Valentin Wintrebert marié et  
 âgé de quarante un an né à Ballines arrondissement de  
 Saint Omnes, Département du Bas de Calais, le vingt cinq  
 jour du mois de Floréal an onze de la République Française,  
 ainsi qu'il résulte de son acte de naissance qui nous a été  
 présenté et domicilié à Wixonne, rue de feu Henriette Julie  
 Joseph femme. Décédé à Wixonne le treizième jour du mois  
 de Novembre, mil huit cent quarante deux, suivant l'énun-  
 ciation portée aux registres de l'état civil de cette commune fils  
 naturel légitime de Jean Marie Wintrebert marié et  
 domicilié à Ballines, et consentant et de feu  
 Christine Joseph Baellieu, décédé audit Ballines le  
 sixième jour du mois de Floréal an douze de la République  
 Française suivant la justification qui nous en a été faite  
 par la représentation de son acte de décès d'une part.  
 Et dame Victoire Joseph Gaveau, couturière, âgée de  
 quarante sept ans, née à Blendeville, arrondissement  
 de Saint-Omer, Département du Bas de Calais, le vingt  
 deuxième jour du mois de Floréal cinquième année  
 républicaine ainsi qu'il résulte de son acte de naissance  
 qu'elle nous a représenté et domicilié à Wixonne, rue  
 de Pierre Ignace Lemoine, comme il appert par l'acte de  
 décès dressé à Blendeville le quatre du mois d'Octobre  
 mil huit cent quarante deux, fille naturelle légitime  
 de feu André Joseph Gaveau, décédé à Saint-Omer  
 le vingt huit, mil huit cent vingt, suivant la justifica-  
 tion qui nous en a été faite par la représentation  
 de son acte de décès et de feu Jacqueline Joseph Boyer  
 décédée à Blendeville le dix septième jour du mois  
 de Frimaire, l'an onze de la République Française.  
 Suivant la justification qui nous en a été faite par  
 la représentation de son acte de décès, affirmant les comparants

